



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2025_057

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	24
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

OBJET :

**Signature d'une convention
avec l'EPLFPA
et la commune de
Montbonnot-Saint-Martin
pour la Fête du miel
et de la nature 2025**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 23 septembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 septembre 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT - MM. Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à M. Gilles FARRUGIA) - MM. Jean-Franck BARONI (pouvoir à M. Jean-François CLAPPAZ), Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à M. Paul KLEIN), Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS), Claude BAUSSAND (pouvoir à Dominique BONNET).

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

Madame Caroline Hallé, Adjointe déléguée à l'Environnement, l'Agriculture et les Energies, demande au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention jointe avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Grenoble/Saint-Ismier (EPLFPA).

La Commune de Montbonnot-Saint-Martin organise les 4 et 5 octobre 2025 la Fête du miel et de la Nature à la Maison des Arts. Des activités pédagogiques en direction des enfants sont proposées tout au long du week-end.

Dans ce contexte, l'EPLFPA met à disposition des personnels de l'établissement qui effectueront des prestations en alternance pour les enfants.

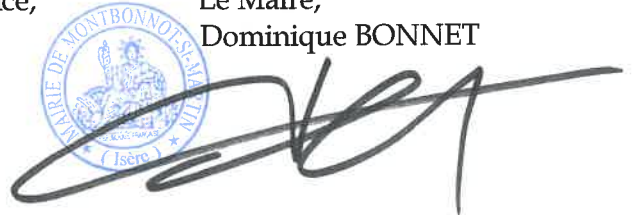
En contrepartie, la commune de Montbonnot-Saint-Martin versera une prestation de service de 400 €. Enfin, l'EPLFPA sera autorisé à tenir un stand d'information sur ses activités pendant toute la durée de la manifestation.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.



Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



Annexe : Convention